

## Difficultés direct energie

-----  
Par mrv33

Bonjour, j'ai déménagé l'an dernier et j'ai souscrit chez direct energie. A ce moment là mes mensualités étaient de 80 euros pour 18720 KWH annuelle. Au mois de novembre, ils m'ont changé les mensualités à 141 euros pour 11425 KWH annuelle (je trouve déjà un bémol mais avec de multiples appels tout est normal à chaque fois). Et là j'ai une facture de régularisation de près de 800 euros or que chaque mois je prend le temps de noter ce qu'il y a écrit sur mon compteur(j'ai juste 2000 KWH de plus sur ma consommation). De plus je ne vis que dans 63m2 à trois.

-----  
Par amatjuris

bonjour,  
si vous n'arrivez pas à régler ce litige avec direct énergie, vous pouvez contacter le médiateur de l'énergie.  
voir ce lien:  
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20820]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20820  
[/url]  
salutations